

FORMATION CACES® R485

Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant



CONTEXTE

Le décret n°2008-244 du 7 mars 2008 valide que : la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. L'autorisation de conduite délivrée par l'employeur est obligatoire et doit s'appuyer, entre autres, sur un contrôle des connaissances et savoir-faire pour la conduite en sécurité.

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne devant travailler avec (des) gerbeur(s) automoteur(s) à conducteur accompagnant, même occasionnellement.

DÉLAI D'ACCÈS

- Pour les personnes qui mobilisent leur CPF, un délai minimum de 11 jours permet aux stagiaires de bénéficier d'un vrai délai de réflexion et facilite l'annulation.
- En fonction des disponibilités de stages / sur demande.

DISPENSATEURS DE LA FORMATION

Reconnu compétent ayant suivi une formation et une validation de compétences. Formateurs spécialisés dans la conduite et la manipulation de gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant.

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exposés interactifs pour la théorie, étude de cas.
- Pratique sur plusieurs types de gerbeurs électriques.
- Conduite sur natures de sols différents, à l'extérieur et à l'intérieur.

OBJECTIFS

- Effectuer les contrôles nécessaires avant et après l'utilisation des gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant.
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques essentielles pour une conduite sécurisée de ces gerbeurs.
- Maîtriser les techniques de prévention des risques en milieu de travail.
- Manœuvrer de manière sécuritaire les gerbeurs à conducteur accompagnant.
- Assurer l'entretien simple d'un gerbeur automoteur.
- Obtenir le(s) CACES® R485 de la ou des catégorie(s) concernée(s).

ACCESSIBILITÉ

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

PRÉREQUIS

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Maîtrise de la langue française.
- Un test de 15 minutes sera réalisé avant chaque début de formation, afin d'évaluer le niveau du stagiaire.

DISPOSITIF DE SUIVI

- Feuille d'émargement par demi-journée.
- Attestation de stage.

DURÉE DE STAGE & LIEU

- Variable selon les catégories visées : initiale 2 à 5 jours & recyclage 1 à 2 jours (durée quotidienne de 7 heures).
- Calendrier disponible sur www.egs-academy.com
- Intra-entreprise / inter-entreprise au sein de notre agence.

MODE DE VALIDATION

- Le stagiaire reçoit une attestation de formation.
- Cette formation permet au participant d'obtenir la certification.
- Test réalisé par un organisme testeur certifié.

CONNAISSANCES THÉORIQUES

- Notions élémentaires de physique.
- Lecture de la plaque de charge.
- Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant.
- Repérage des risques potentiels.
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance.
- Justification du port des EPI.
- Interprétation des pictogrammes et panneaux de circulation.
- Plan de circulation et consignes de sécurité.
- Vérifications d'usage et opérations de maintenance de premier niveau.

SAVOIR-FAIRE, PRATIQUE

- Circuler à vide et en charge.
- Effectuer le gerbage et le dégerbage de charges en pile.
- Réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule.
- Préparer une palette en hauteur.

CATÉGORIES

Catégorie 1

Gerbeurs automoteurs : 1,20 m < hauteur de levée ≤ 2,50 m

Catégorie 2

Gerbeurs automoteurs : hauteur de levée > 2,50 m